

Conférences • Rencontres • Découvertes • Expériences • Exposants

Démonstration
Navette autonome

SALON DE
L'INNOVATION
2022

Jeudi 19 mai - Venoy
10h-19h

sdey
Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne





SALON DE L'INNOVATION 2022

Jeudi 19 mai - Venoy
10h-19h



Les navettes autonomes électriques sont des véhicules de petite capacité ayant la faculté de circuler sans conducteur. Plusieurs expérimentations ont lieu en France avec différents modèles.



Le SDEY Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne et Transdev, l'opérateur et intégrateur global de mobilités, vous proposent une démonstration d'une navette autonome, sur le site du salon de l'Innovation à Venoy dans l'Yonne route des Joinchères jeudi 19 mai de 10h à 19h

Depuis 2019, le Syndicat de l'Énergie de l'Yonne (SDEY) impulse un projet de navette autonome. Engagé ans une stratégie d'innovation en faveur de la transition énergétique dans l'Yonne, cette initiative vise à expérimenter une nouvelle mobilité.



SALON DE L'INNOVATION 2022

Jeudi 19 mai - Venoy
10h-19h

A propos du SDEY :

LE SDEY, acteur de référence pour l'aménagement énergétique de l'Yonne.

Depuis janvier 2014, le SDEY (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne) s'est imposé sur l'ensemble du département comme l'acteur de référence pour l'aménagement énergétique de l'Yonne.

Au service des communes de l'Yonne, les politiques énergétiques sont déployées dans un esprit de proximité et d'équité. Le SDEY est l'autorité organisatrice de la distribution publique et de la fourniture d'électricité dans l'Yonne, il intervient aussi pour la distribution publique et la fourniture de gaz par transfert de cette compétence.

Dans l'Yonne, l'électrification rurale demeure le cœur de métier, avec des programmes de renforcement, d'extension et d'enfouissement (sécurité et esthétique).

Le syndicat exerce pour les collectivités qui le souhaitent, la compétence relative à l'éclairage public.

Dans le cadre de la suppression des tarifs réglementés pour le gaz et l'électricité, le SDEY s'est engagé dans une politique groupée d'achat d'énergie avec les autres syndicats de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Le SDEY a également une mission d'information et d'accompagnement des élus locaux dans leurs politiques d'économies d'énergie.

Les élus du SDEY ont construit une vision stratégique pour 2026 autour de 5 objectifs forts :

- Exceller dans les missions historiques du SDEY en renforçant encore sa gouvernance démocratique
- S'affirmer comme l'acteur majeur de la transition énergétique
- Développer la Mobilité durable
- Faire de l'Yonne le Territoire de l'innovation et l'expérimentation
- Créer une dynamique économique autour des métiers de l'énergie et des réseaux

Contacts presse SDEY : **Caroline Legros**

03 86 52 00 13 - 06 40 17 03 17 / c.legros@sdey.fr



SALON DE L'INNOVATION 2022

Jeudi 19 mai - Venoy
10h-19h

A propos de Transdev :

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev permet à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun.

Transdev est leader dans l'opération de services de mobilité autonome avec plus de 3,5 millions de passagers transportés dans le monde. Le groupe s'appuie pour cela sur un service dédié au développement de technologies et de services nécessaires à l'opération quotidienne de flottes de véhicules autonomes partagés, dans le cadre de services de transport public ou privé.

Transdev transporte 11 millions de passagers au quotidien grâce à ses différents modes de transport respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises : ce sont 83 000 femmes et hommes au service de ses clients et passagers.

Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et par le Groupe Rethmann à 34%. En 2020, présent dans 17 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,75 milliards d'euros.

➔ Plus d'informations : www.transdev.com



Contacts presse : **Groupe Transdev Bourgogne Franche Comté** :
Simon Binet, Directeur de Territoire Transdev Bourgogne Franche Comté Nord
06 34 50 20 19, simon.binet@transdev.com

RENFORCEZ L'ATTRACTIVITÉ DE VOTRE RÉSEAU DE TRANSPORT AVEC LES VÉHICULES AUTONOMES !

Les véhicules autonomes vont révolutionner les pratiques de mobilité. Pionnier dans les solutions de mobilité innovante, Transdev Systèmes de Transport Autonome fournit des outils technologiques et des services d'ingénierie aux opérateurs locaux et aux villes, pour l'exploitation quotidienne de services de mobilité autonome à grande échelle.

Notre objectif est de continuer à développer des solutions de mobilité inclusives, efficaces et durables, en vous accompagnant, vous opérateurs locaux et collectivités, à l'introduction progressive de véhicules autonomes dans les réseaux de transport.



LES BÉNÉFICES ATTENDUS DE LA MOBILITÉ AUTONOME



1 Les services de transport sur des parcours prédéfinis peuvent être mis en œuvre plus tôt.

2 L'acceptabilité et la confiance des passagers est plus élevée dans le cadre de services opérés par un exploitant reconnu.

Le transport partagé constituera l'un des premiers champs de déploiement des véhicules autonomes. Grâce à la mobilité autonome, vous avez l'opportunité d'enrichir et de compléter votre offre de transport, en maillant au sein de votre réseau services conduits et autonomes.

3 L'évolution des réglementations permet le déploiement de services commerciaux de véhicules autonomes dans un nombre croissant de pays à partir de 2022.

4 L'usage partagé des technologies et infrastructures facilite la pérennisation du modèle économique.

Extension de l'offre de service :

Dans le temps et/ou dans l'espace, les services de transport autonome permettent de compléter l'offre de transport existante à un coût marginal moins élevé que celui des services conduits. C'est également un levier pour améliorer la desserte des zones peu denses et renforcer le maillage territorial.

Accélération de la transition énergétique :

Renforcer l'offre et l'attractivité des réseaux de transport public, développer les flottes de véhicules partagés et propres vont permettre de mieux lutter contre la congestion routière, la pollution de l'air ou les nuisances sonores, au service d'une meilleure qualité de vie pour tous.

Expérience voyageur renouvelée et enrichie :

Connectées en permanence, les navettes vont permettre de proposer aux voyageurs un panel de nouveaux services à bord, comme du wifi et des chargeurs USB, ainsi que des informations optimisées et digitalisées avec l'application client, en lien avec leur transport ou avec l'environnement à proximité.

Amélioration de la performance de service :

Grâce à la supervision, aux données collectées en temps réel par les véhicules autonomes et à l'infrastructure connectée, l'opérateur du service dispose de nombreux indicateurs de performance lui permettant d'accroître son efficacité, sa qualité de service et d'optimiser ses revenus.

Réappropriation de l'espace public :

A plus long terme, la mobilité autonome va constituer un levier pour libérer de l'espace en voirie notamment par la suppression de places de stationnement, au service d'un aménagement urbain réinventé.



LES CAS D'USAGE DE LA MOBILITÉ AUTONOME À L'HORIZON 2023

Il est possible de déployer les services suivants :



SERVICES DE MOBILITÉ DANS LES CENTRES-VILLES



SERVICES DE « PREMIER / DERNIER KILOMÈTRE »



ZONE D'ACTIVITÉ OU SITE PRIVÉ



LIGNES RÉGULIÈRES À FAIBLE FRÉQUENTATION



COMPLÉMENT HORAIRES OU SERVICE DE NUIT

SERVICES DE MOBILITÉ DANS LES CENTRES-VILLES



Navettes de centre-ville pour relier des points structurants du réseau ou des lieux générateurs de mobilité.

La navette constitue une solution de mobilité apaisée, adaptée à des zones piétonnes ou des zones 30, pour faciliter la mobilité en centre-ville, notamment aux personnes les plus vulnérables.



SERVICES DE « PREMIER / DERNIER KILOMÈTRE »



Services de rabattement vers un point structurant du réseau de transport.

Souvent coûteux à mettre en place, ces services sont clés pour améliorer la couverture de l'offre de transport et augmenter la fréquentation du réseau. La capacité des navettes est parfaitement adaptée à ces services de rabattement, qui pourront fonctionner en ligne régulière ou à la demande.



Services de transport sur une zone d'activité donnée, commerciale, industrielle ou touristique, mais aussi au sein des campus, aéroports ou hôpitaux.

Différents types de services peuvent être mis en œuvre en fonction de la configuration du site et du trafic. Ces services peuvent également permettre de rejoindre un point structurant du réseau (service en TAD type Chronopro).

ZONE D'ACTIVITÉ OU SITE PRIVÉ



LIGNES À FAIBLE FRÉQUENTATION



Création de nouveaux services ou remplacement des lignes à faible fréquentation.

Les navettes autonomes partagées permettront de remplacer des services trop coûteux mais importants à préserver du point de vue client. De capacité moins importante, les navettes pourront assurer un service équivalent en optimisant le remplissage des véhicules.



Services en heures creuses ou de nuit.

Extension ou complément de services en heures creuses voire en service de nuit selon les besoins, à un coût additionnel marginal, si le service vient en complément d'un service effectué en journée sur un autre parcours.

COMPLÉMENT HORAIRE OU SERVICES DE NUIT



TOGETZER 

solutions de covoiturage

Le **SDEY** met à votre disposition
la possibilité de covoiturer !

Nous pouvons économiser nos ressources et partager nos moyens.

Rendez-vous sur notre espace : www.togetzer.com/sdey

Vous pourrez, proposer de prendre une personne dans votre véhicule
ou profiter d'une place dans un véhicule qui se rend au salon.

sdey
Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne

 territoire
d'énergie



Contact : **Caroline Legros**
Tél. 03 86 52 02 30 / 06 40 17 03 17 - c.legros@sdey.fr

Plus d'informations sur www.sdey.fr

SALON DE
L'INNOVATION
2022

Salle des Joinières
Rue des Bleuets
89290 Venoy

